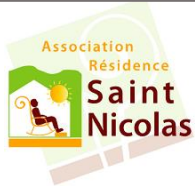




Rapport 2025



I. Présentation de l'Association.....	3
II. Rapport moral.....	9
III. Rapport d'activités.....	12
1) Les personnes accompagnées.....	13
2) Les professionnels.....	24
IV. Rapport de gestion.....	31



Rapport moral - Rapport d'activités – Rapport de gestion 2025

I. Présentation de l'Association

Présentation de l'Association

C'est en 1976, au cours d'une discussion entre Lucie PEYTAVIN, Présidente de l'ADAPEI, fidèle de l'Abbé Lucien OZIOL, mère de Danièle, et d'Aline LEROY, Adjointe aux Affaires sociales du Maire de Langogne et Présidente du CCAS, que germe l'idée de répondre aux besoins des personnes qui n'ont plus leur place en ESAT.

La même année, ces deux femmes convainquent l'Abbé Félix VIALLET, Député Maire de Langogne, de réaliser ce projet en réhabilitant l'ancien hôpital laissé vacant suite à la construction d'un nouvel établissement hospitalier.

Ils décident de poursuivre leur réflexion avec l'Abbé Lucien OZIOL, fondateur du Clos du Nid et des Ateliers de la Colagne situés sur le département. La rencontre de ces deux hommes d'exception est déterminante.

L'Abbé Félix VIALLET fait part de ce projet à Madame Simone VEIL, alors Ministre de la Santé, et reçoit d'elle tous les encouragements pour explorer cette voie novatrice.

L'Abbé Lucien OZIOL, désireux de créer un établissement pour les plus âgés de ses « protégés », réalise ainsi ce qu'il avait toujours souhaité c'est-à-dire d'accueillir les personnes en situation de handicap : qui sortent d'ESAT en raison de leur âge, ou de leur incapacité à poursuivre une activité professionnelle, qui n'ont jamais travaillé, ou placées en hôpital psychiatrique et qui n'y ont pas leur place.

Les statuts de l'Association sont déposés le 24 août 1977 et paraissent au Journal Officiel du 13 décembre de la même année. Peu après, l'Association achète à la Commune les bâtiments de l'ancien hôpital de Langogne. Le 17 Octobre 1978, l'Association reçoit un premier agrément pour créer un établissement de 48 lits.

L'Association gère aujourd'hui 16 établissements et services dont 2 résidences autonomie, 1 EHPAD, 1 centre de vacances adaptées, 1 cuisine centrale, 1 blanchisserie, 3 foyers d'accueil médicalisé, 5 foyers de vie, 1 unité personnes handicapées vieillissantes ainsi qu'1 direction générale. Elle rayonne sur 3 départements : la Lozère, la Haute Loire et le Cantal.

Objet statutaire :

L'Association Résidence Saint Nicolas est une Association Loi 1901 à but non lucratif reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale. Elle a pour objet statutaire la prise en charge de tout adulte en situation de handicap mental, avec ou sans handicap moteur, avec ou sans pathologie psychiatrique (modérée et stabilisée), ne pouvant plus travailler ou n'ayant jamais travaillé. Son objectif principal est de maintenir le plus longtemps possible l'autonomie qu'il a acquise au cours de sa vie, de l'améliorer quand cela est possible, de l'accompagner et de lui proposer un parcours de vie adapté, dans un climat serein, chaleureux, affectif et dynamique.

L'Association a pour missions :

L'Association, de par sa pluralité de structures permet d'envisager un accompagnement adapté auprès de chaque résident, en considérant ses capacités d'autonomie, son état de santé, son âge...

- D'assurer le bien-être physique et moral de la personne accueillie ainsi que sa sécurité,
- De maintenir l'autonomie et la développer en adaptant le dispositif d'accompagnement aux besoins des résidents qui évoluent en fonction de leur âge et de leur état de santé,
- De répondre à une notion de parcours et d'inclusion,
- De mettre en œuvre un projet personnalisé en associant chaque résident dans sa construction et son évaluation annuelle.

L'Association Résidence Saint Nicolas c'est :

- ✓ Un projet associatif
- ✓ Une individualisation dans l'accompagnement des résidents
- ✓ Une diversité d'établissements : situation géographique, dans l'accueil et dans l'accompagnement
- ✓ Une diversité de pathologies des personnes accompagnées
- ✓ Des professionnels formés, engagés dans le projet associatif des résidents qui viennent de divers horizons

L'Association est administrée par un Conseil d'administration présidé par Marie Claude AURAND depuis janvier 2026.

La Direction générale abrite le Siège de l'Association, sise 5 rue Félix VIALLET à Langogne 48300. Daniel CHAZE en est le Directeur général depuis 2012.

Les membres du Conseil d'Administration au 7 janvier 2026 :

1. Marie-Claude AURAND, Présidente	11. Jean TARDIEU,
2. Virginie LEROY, 1ère vice-Présidente	12. Anne MARON-SIMONET,
3. Didier CHADEFaux, 2ème vice-Président	13. Marie-Paule BONNET,
4. Christian BOUQUET, Secrétaire	14. Emile LOUCHE,
5. Marie-Renée MEYRAND, Secrétaire suppléant	15. Valérie PELLISSE,
6. Charles LINES, Trésorier	16. Jacques CAUMON,
7. Dominique TURC, Trésorier suppléant	17. Pierre MOREL A L'HUISSIER,
8. Bernard DUBOIS-PAGNON, membre du Bureau	18. Marie-Laure PLAN-VIANES,
9. Jean-Paul ROCHE	19. Guy HUGONI
10. Paul DURAND	20. Docteur Pierre MERLE, Conseiller technique du (avec voix consultative)

Les structures par année d'autorisation

1981



Langogne
(le Quai)

57 places FV

1998



Pradelles

37 places FAM
9 places FV

2001



St Alban

52 places FV

2007



Auroux

57 places de FV

2007



Montfaucon

50 places FV

2012



Langogne
(Val d'Allier)

20 places FAM

2016



Pradelles
(Ardennes)

8 places UPHV

2020



St Alban

Centre de vacances
adaptées
14 places

janvier



Auroux

25 places EHPAD

mai



Boisset

40 places FV

juin



Rosières

40 places FAM

2025



St Alban

25 places Résidence
Autonomie



Langogne
(Foch)

18 places Résidence
Autonomie

Lozère

St Alban-sur-Limagnole
foyer de vie,
résidence autonomie,
centre de vacances
adaptées

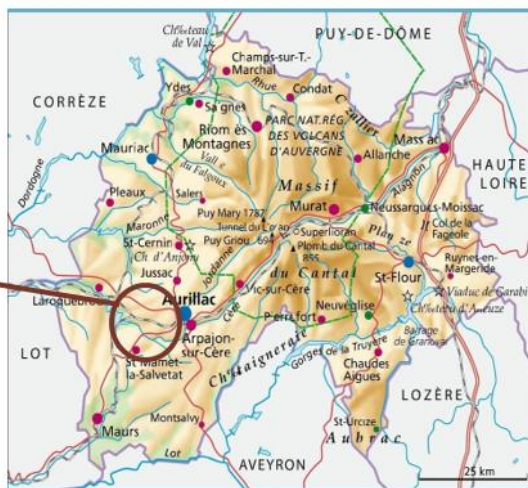


Auroux
foyer de vie,
EHPAD

Langogne
foyer de vie,
foyer accueil médicalisé,
résidence autonomie

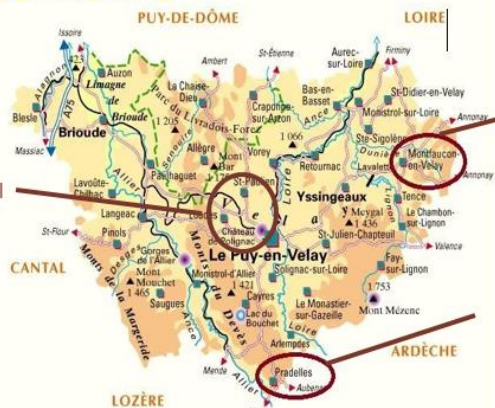
Cantal

Boisset
foyer de vie



Haute Loire

Rosières
foyer d'accueil
médicalisé



Montfaucon-Velay
foyer de vie

Pradelles
foyer de vie,
foyer d'accueil médicalisé,
unité pour personne
handicapée vieillissante
(UPHV)

452 places autorisées au 31 décembre 2025

Etablissements médico-sociaux (EMS)

- 3 Foyers d'Accueils Médicalisés (97)
- 5 Foyers de vie (265)
- 1 Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes (8)
- 1 Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (25)

Autres :

- 2 Résidences autonomes (43)
- 1 Centre de vacances adaptées (14)
- 11 Villas inclusives

452 places autorisées dont 395 d'EMS

Lozère (48) : 268 places

Haute-Loire (43) : 144 places

Cantal (15) : 40 places

II. Rapport moral



Rapport moral - Rapport d'activités – Rapport de gestion 2025

L'année a été marquée par le décès de Mme LEROY survenu le 27 octobre 2025. Mme LEROY a été cofondatrice de l'Association Résidence St Nicolas aux côtés de Mme PEYTAVIN, de l'Abbé Viallet et de l'Abbé Oziol. Elle en assurait la présidence depuis 2003.

Mme AURAND, Vice-Présidente, a assuré l'intérim de la fonction de Présidente jusqu'au Conseil d'Administration Extraordinaire du 7 janvier 2026 où elle a été désignée, à l'unanimité, Présidente de l'Association.

Mme AURAND présente le Rapport moral de l'Association pour l'exercice 2025.

Les instances se sont réunies :

Le Bureau :

- 28 janvier
- 24 mars

Le Conseil d'Administration :

- 28 avril
- 16 octobre

L'Assemblée Générale :

- 20 juin

Mouvements internes au Conseil d'administration :

- Le Conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres : Anne MARON-SIMONET, Emile LOUCHE, Charles LENES.
- Suite aux démissions de Mme ROMEUF et de M. JAUNault respectivement Secrétaire et Trésorier au Bureau de l'Association, M. BOUQUET a été désigné Secrétaire, Mme MEYRAND, Secrétaire suppléante, M. LENES, Trésorier et M. TURC, Trésorier suppléant.
- Le Docteur MERLE a été désigné Conseiller technique avec voix consultative.

Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2025 a désigné les représentants aux CVS des établissements pour 2026 :

- FAM/Foyer LANGOGNE : Mme AURAND et M. LENES
- Foyer d'AUROUX : M. TURC et Mme AURAND
- EHPAD d'Auroux : M. TURC et Mme AURAND
- Foyer/FAM Pradelles : M. LENES et M. MERLE
- Foyer de St Alban : M. BOUQUET et Mme MEYRAND
- Foyer de Montfaucon : M. ROCHE et M. CHADEFaux
- FAM Rosières : Mme BONNET et M. ROCHE
- Foyer de Boisset : M. CAUMON et M. BOUQUET

I. LES EVENEMENTS QUI ONT MARQUE 2025

1. L'audit de la Chambre régionale de la Cour des Comptes Occitanie.
2. Le lancement des travaux de rénovation de la RA Foch grâce à un prêt CARSAT à taux 0% et d'une subvention du Conseil départemental de la Lozère.
3. La fin des travaux de réhabilitation du FAM de Rosières.
4. Le projet d'acquisition de la RA St Alban acté en Conseil Municipal.
5. L'évaluation externe des établissements de Boisset, de St Alban, d'Auroux et de Langogne.
6. La signature du CPOM-2025-2029 des Résidences Autonomies St Alban et Langogne.
7. Le lancement de l'écriture des projets d'établissement.
8. La visite d'établissements par le Conseil départemental, l'ARS et la Préfecture de Lozère.
9. La signature de conventions obsèques avec les entreprises de pompes funèbres locales.
10. Lancement du projet photovoltaïque.
11. Projets développement de l'Association :
 - a) Projet d'un foyer pour jeunes de 16 à 28 ans en Ardèche.
 - b) Projet de reprise d'une partie de l'activité de l'association APATHE à Coucouron en Ardèche.
 - c) Projet d'étude de faisabilité de développer une UPHV à Monistrol/Loire avec O'Vive
 - d) Projet d'acquisition des appartements rue Félix Viallet et
 - e) Projet de création d'une crèche à Langogne.

Marie-Claude AURAND, Présidente de l'Association

III. Rapport d'activités

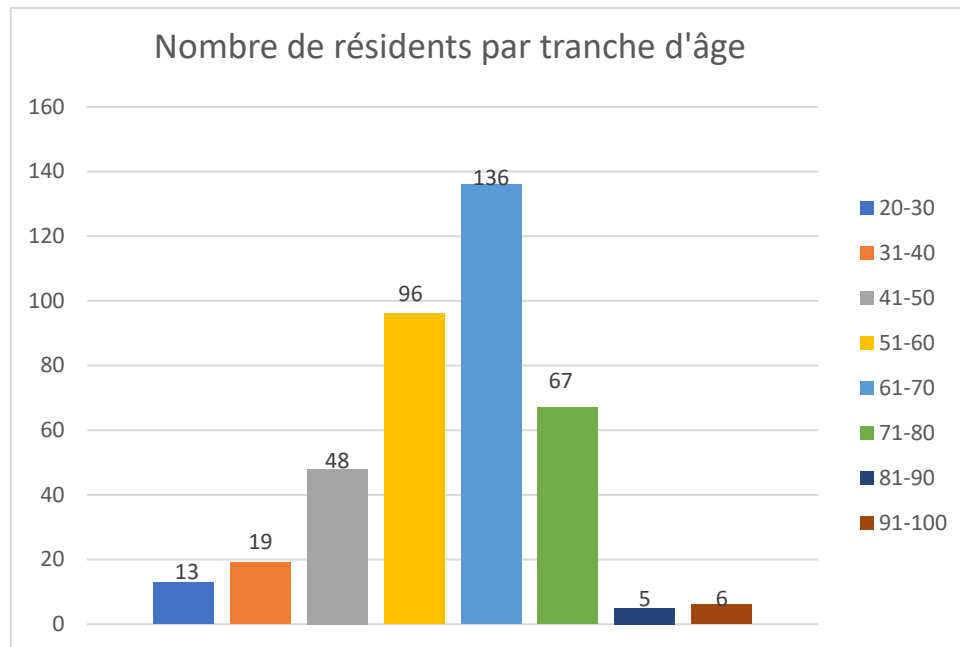
1) Les personnes accompagnées

CARTOGRAPHIE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU 31 DECEMBRE 2025

Chiffres clés

Places (ESMS) autorisées	395	Nbre de résidents (ESMS) présents au 01/01/2025	399
		Nbre de résidents (ESMS) présents au 31/12/2025	390
Dossiers CPA		Dossiers enregistrés	50
		Dossiers – 25 ans (Amendement CRETON)	8
GOS/RAPT	2	Ayant abouti à un ATR	2
		Dont ayant abouti à un Accueil définitif	1
Dossiers d'urgence traités	20	Sans suite	9
		Ayant abouti à un accueil définitif	11
Accueils temporaires et de répit (ATR)	147	Mouvements internes	65
		Vers d'autres ESMS (EHPAD)	10
		Venant d'ESMS	58
		Venant du domicile	14
Départs définitifs	30	Vers d'autres ESMS (EHPAD)	15
		Mouvements internes	15
Accueils définitifs	47	De personnes venant d'ESMS/domicile	32
		Mouvements internes	15
Décès	16		

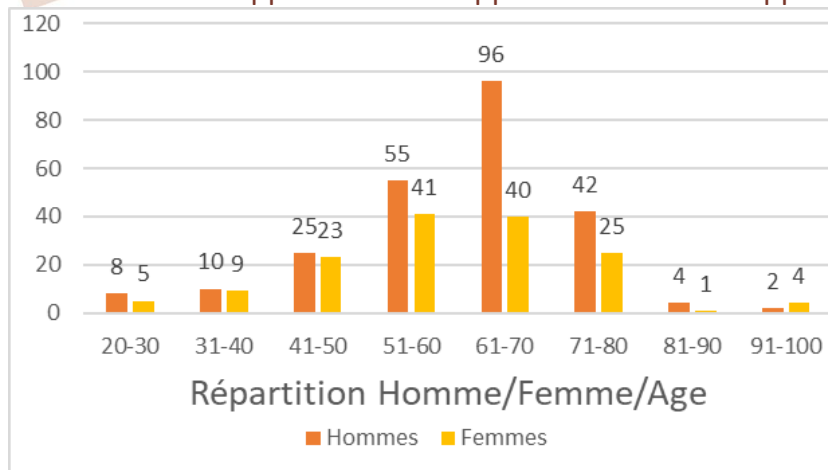
Répartition des résidents par tranche d'âge et par genre



Tranche d'âge/genre	Hommes	%H	Femmes	%F	TOTAL	TOTAL %
20-30	8	3%	5	3%	13	3%
31-40	10	4%	9	6%	19	5%
41-50	25	10%	23	16%	48	12%
51-60	55	23%	41	28%	96	25%
61-70	96	40%	40	27%	136	35%
71-80	42	17%	25	17%	67	17%
81-90	4	2%	1	1%	5	1%
91-100	2		4		6	
Total	242	62%	148	38%	390	100%

Les 51- 60 ans représentent 25% des personnes accompagnées. Les 61-70 ans, en baisse par depuis 2023, restent majoritaires : 47% en 2023 - 35% en 2025. Les 71-80 ans augmentent : 8% en 2023 - 17% en 2025.

Rapport moral - Rapport d'activités – Rapport de gestion 2025



Le nombre d'hommes accueillis est supérieur à celui des femmes.

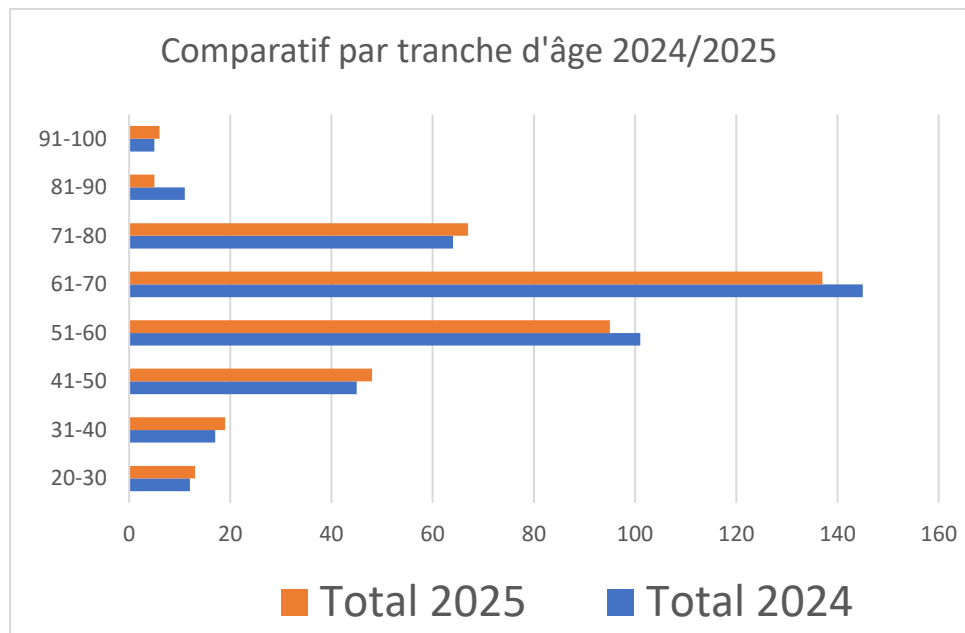
Comparatif évolution de l'âge par établissement 2024/2025 :

Répartition par âge	Ehpad 2024	Ehpad 2025	St Alban 2024	St Alban 2025	Pradelles 2024	Pradelles 2025	Ardennes 2024	Ardennes 2025	Rosières 2024	Rosières 2025
20-30	0		2	2	0	0	0		4	4
31-40	0		0	1	1	1	0		2	4
41-50	0		0	3	10	10	1	1	4	3
51-60	0		7	8	11	11	4	3	17	13
61-70	6	4	25	20	21	20	4	4	11	12
71-80	11	11	16	17	2	2			2	4
81-90	5	2	2	2	1	1				
91-100	5	6		0	0	0				
Total	27	23	52	53	46	45	9	8	40	40

Répartition par âge	Auroux 2024	Auroux 2025	Val d'Allier 2024	Val d'Allier 2025	Langogne 2024	Langogne 2025	Montfaucon 2024	Montfaucon 2025	Boisset 2024	Boisset 2025
20-30	0		0		0		5	6	1	1
31-40	0		0		0		10	8	5	5
41-50	8	7	0		6	7	8	8	10	9
51-60	15	19	5	5	10	9	17	16	13	11
61-70	26	24	6	6	27	26	8	8	11	12
71-80	5	4	9	7	12	14	6	7	1	1
81-90	0		2		1				0	
91-100	0				0	0			0	
Total	54	54	22	18	56	56	54	53	41	39

Répartition par âge	Total 2024	Total 2025	moyenne d'âge 2024	moyenne d'âge 2025
20-30	12	13	3%	3%
31-40	17	19	4%	5%
41-50	45	48	12%	12%
51-60	101	95	26%	24%
61-70	145	137	37%	35%
71-80	64	67	16%	17%
81-90	11	5	3%	1%
91-100	5	6	1%	2%
Total	400	390		

Les 61-70 ans (145) restent majoritaires suivis par les 51-60 ans (101)



Nous constatons que les 61-70 ans sont plus nombreux suivi des 41-50 ans pour les 2 années même si leur nombre baisse en 2025. Les 71-80 ans sont plus nombreux en 2025.

Evolution moyenne d'âge entre 2023 et 2025

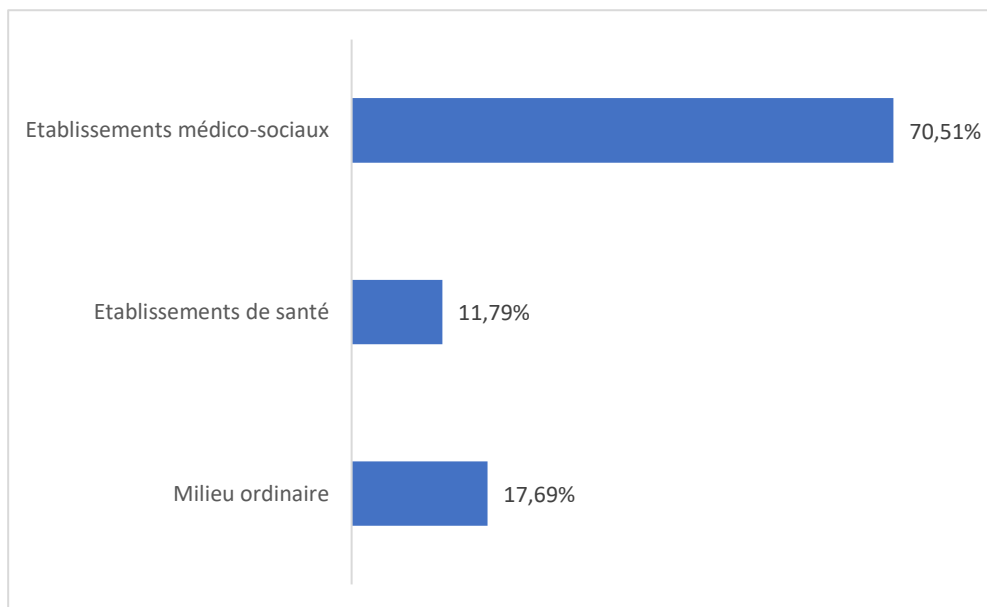
Années	Ehpad	St Alban	Pradelles	Ardennes	Rosières	Auroux	Val d'allier	Langogne	Montfaucon	Boisset	Moyenne associative
2023	84,00	64,80	58,21	60,77	53,10	60,00	70,20	63,20	50,30	49,90	61,448
2024	80,00	67,37	59,44	60,66	53,00	60,00	71,00	60,00	51,00	52,00	61,447
2025	80,26	64,00	58,00	58,70	54,72	59,65	63,00	64,00	52,00	54,00	60,833

La moyenne d'âge reste constante au niveau associatif : de 61,44 ans en 2023 ; de 60,83 ans en 2025.

Elle varie de beaucoup dans certains établissements :

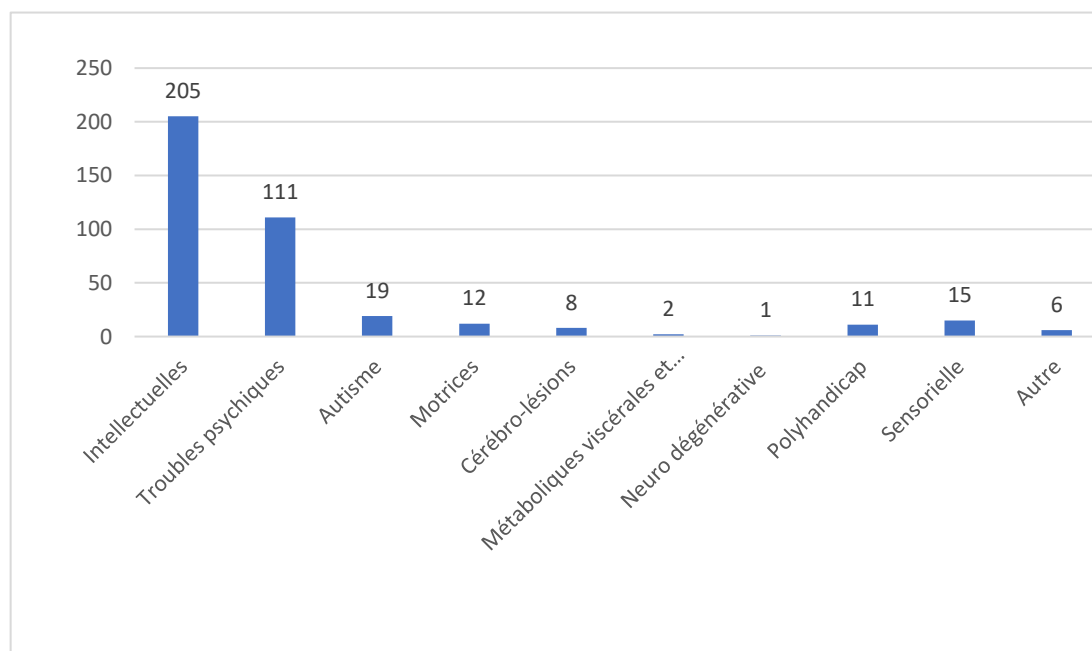
- à l'EHPAD d'Auroux : (↘) de 84 ans en 2023 ; de 80,26 en 2025.
- au FAM du Val d'Allier : (↘) de 70,20 ans en 2023 ; de 63 ans en 2025.
- au Foyer de Boisset : (↗) de 49,90 ans en 2023 ; de 54 ans en 2025.

Origine sectorielle



La majeure partie des résidents vient d'établissements médico-sociaux (70,51%) ; 17,69% du milieu ordinaire.

Déficiences principales des personnes accompagnées

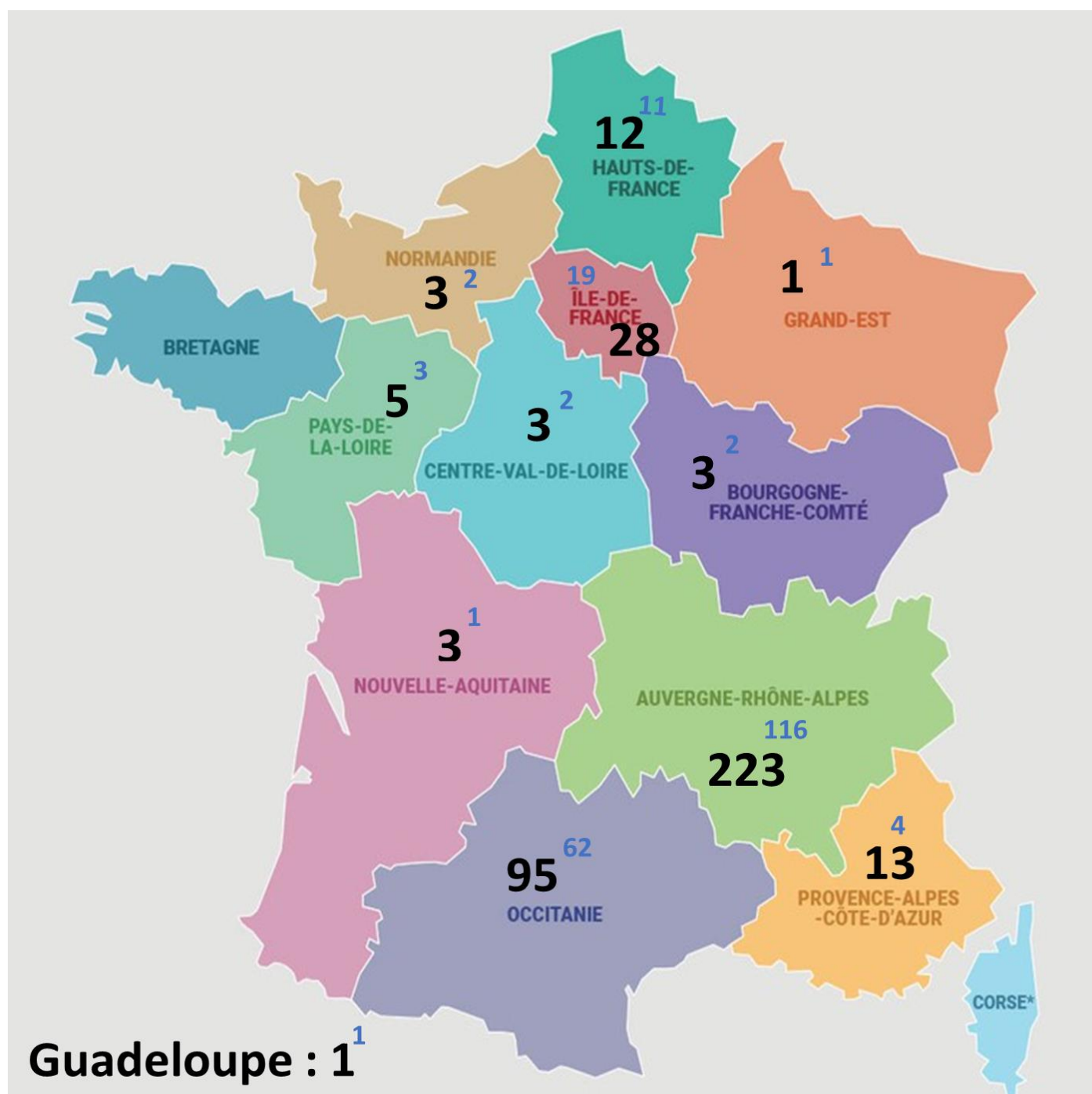


L'Association accompagne essentiellement des résidents atteints de déficiences intellectuelles (52,32%) et de troubles psychiques (28.61%).

Origine géographique des résidents en 2025

Une majorité des résidents est issue des régions Auvergne-Rhône Alpes. L'Association répond principalement à une demande régionale et de proximité.

- Origine géographique des + de +60 ans : sur 390 personnes accompagnées, 223 ont plus de 60 ans et sont originaires à majorité d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie et de l'île de France.



MOUVEMENTS DES PERSONNES EN 2025

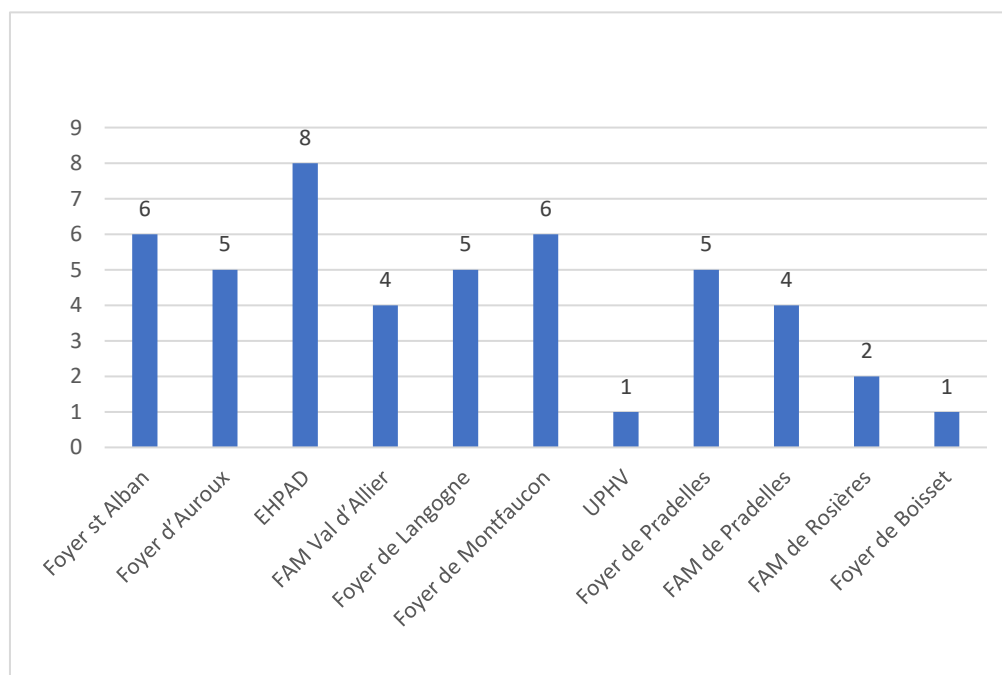
Accueil permanent

Venant d'ESMS/Domicile : **32 dont 2 d'urgence** (moyenne d'âge : **50,90 ans**)

Mouvement interne : **15** (moyenne d'âge **61,53 ans**)

Moyenne d'âge des personnes accueillies en 2025 : **54,37 ans**

Etablissement d'accueil	Nbre
Foyer st Alban	6
Foyer d'Auroux	5
EHPAD	8
FAM Val d'Allier	4
Foyer de Langogne	5
Foyer de Montfaucon	6
UPHV	1
Foyer de Pradelles	5
FAM de Pradelles	4
FAM de Rosières	2
Foyer de Boisset	1



Les Foyers de St Alban, d'Auroux de Pradelles et de Montfaucon ainsi qu l'EHPAD sont les plus concernés.

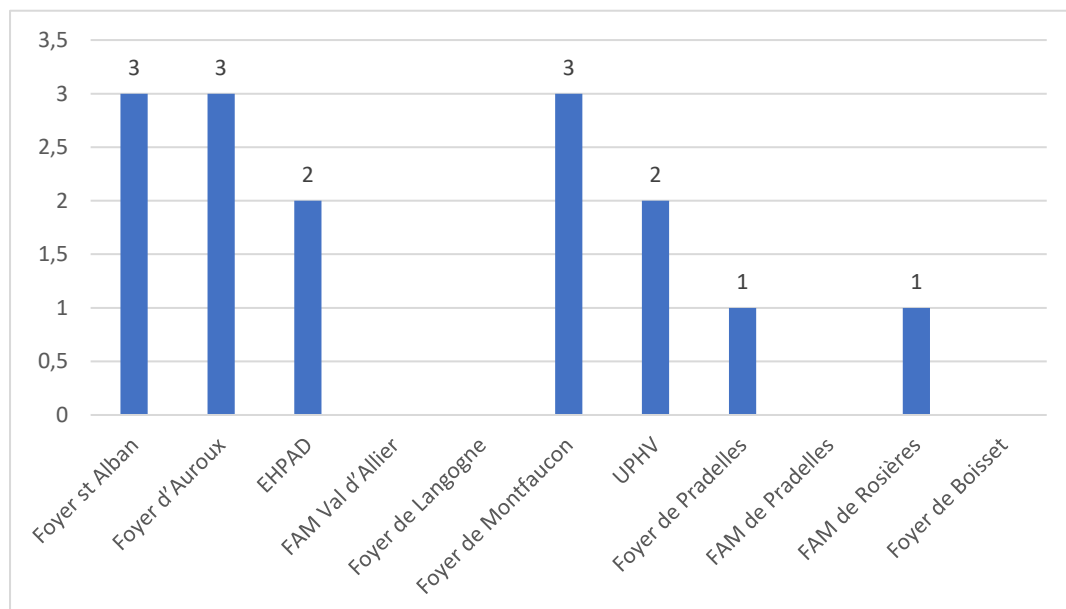
Les accueils permanents sont prononcés soit au terme d'ATR et/ou d'Accueil 90 j au niveau associatif, ou de décision d'urgence.

Départs définitifs

Vers d'autres ESMS (EHPAD) : **15**

Moyenne d'âge des personnes ayant quitté l'Association en 2025 : **66,2 ans**

Etablissement d'origine	Nbre
Foyer st Alban	3
Foyer d'Auroux	3
EHPAD	2
FAM Val d'Allier	
Foyer de Langogne	
Foyer de Montfaucon	3
UPHV	2
Foyer de Pradelles	1
FAM de Pradelles	
FAM de Rosières	1
Foyer de Boisset	



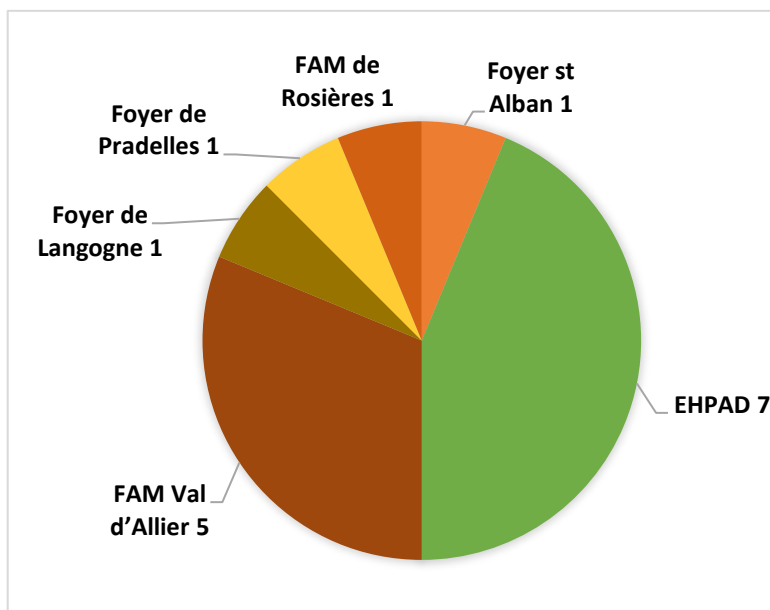
Décès des résidents

Nombre de décès en 2025 : **16**

Moyenne d'âge des personnes décédées : **73 ,25 ans.**

7 décès ont impacté l'EHPAD ; 5 le FAM du Val.

Etablissement d'origine	Nbre
Foyer st Alban	1
Foyer d'Auroux	
EHPAD	7
FAM Val d'Allier	5
Foyer de Langogne	1
Foyer de Montfaucon	
UPHV	
Foyer de Pradelles	1
FAM de Pradelles	
FAM de Rosières	1
Foyer de Boisset	



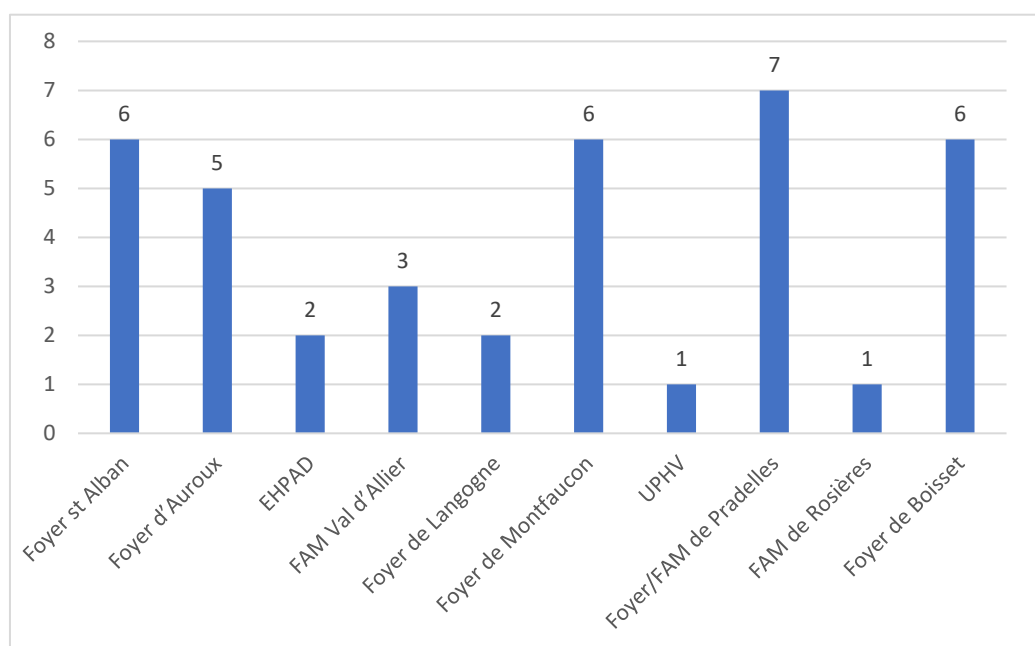
Etablissement	M/Mme	Age
EHPAD d'Auroux	M. G.	66
EHPAD d'Auroux	Mme P.	65
EHPAD d'Auroux	M. T.	69
EHPAD d'Auroux	Mme R.	82
EHPAD d'Auroux	Mme S.	82
EHPAD d'Auroux	M. R	84
EHPAD d'Auroux	Mme R.	86
FAM de Pradelles	Mme M	72
FAM Rosières	M. M.	57
FAM Val d'Allier	M. S.	65
FAM Val d'Allier	M. G.	66
FAM Val d'Allier	Mme C.	69
FAM Val d'Allier	M. S.	74
FAM Val d'Allier	M. B	81
Foyer de St Alban	Mme R.	65
Foyer Langogne	M. H.	89

Le plus âgé avait 89 ans (Foyer de Langogne), le plus jeune 57 ans (FAM de Rosières).

Accueils temporaires et de répis

Nbre de personnes externes à l'Association ayant bénéficié d'au moins 1 ATR : 39 personnes (d'ESMS/ES : 32 ; du domicile : 7)

Etablissement d'accueil	Nbre
Foyer st Alban	6
Foyer d'Auroux	5
EHPAD	2
FAM Val d'Allier	3
Foyer de Langogne	2
Foyer de Montfaucon	6
UPHV	1
Foyer/FAM de Pradelles	7
FAM de Rosières	1
Foyer de Boisset	6



Les Foyers de vie sont les plus sollicités pour de l'accueil temporaire et de répis.

Sur les 39 personnes ayant bénéficié d'ATR, 22 ont été admises définitivement courant 2025.

2) Les professionnels

Cartographie des professionnels au 31 décembre 2025

328,56 ETP - 451 salariés

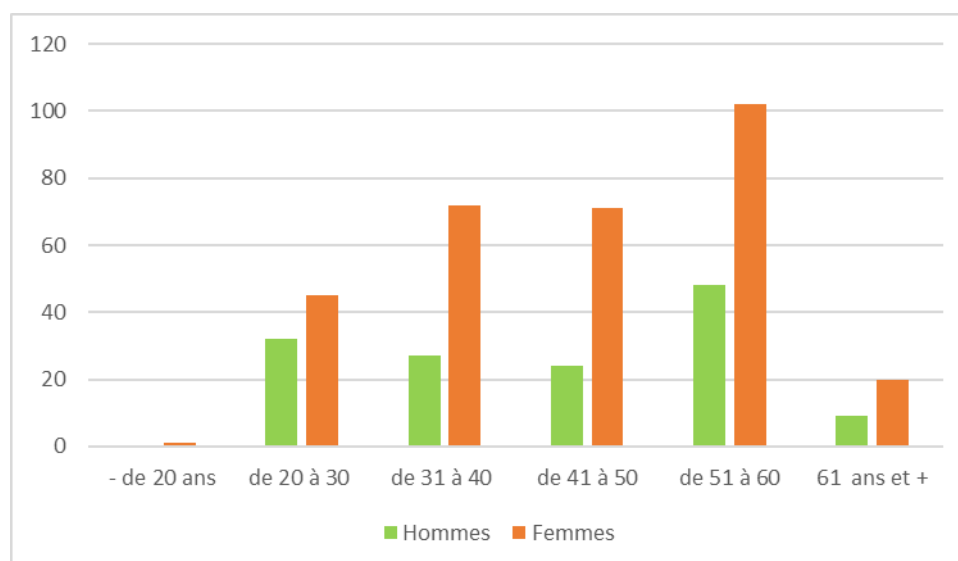
381 CDI

66 CDD

4 contrats d'apprentissage

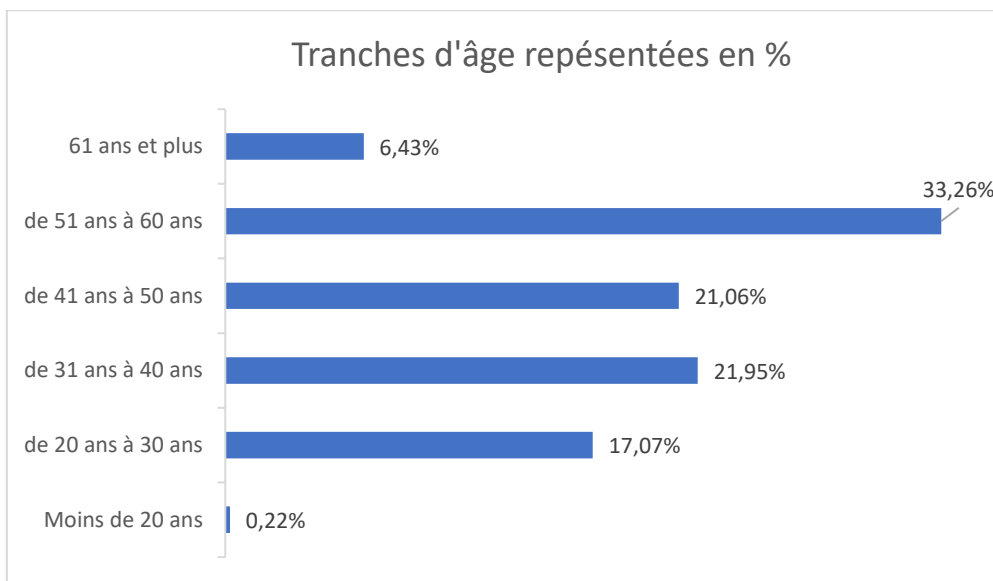
Répartition par âge/genre

	Hommes	Femmes
Moins de 20 ans	0	1
de 20 ans à 30 ans	32	45
de 31 ans à 40 ans	27	72
de 41 ans à 50 ans	24	71
de 51 ans à 60 ans	48	102
61 ans et plus	9	20
Total	140	311
	31,04%	68,96%
Total	451	



Les femmes sont les plus représentées : 68.96% contre 31.04% pour les hommes.

Les hommes ont une moyenne d'âge plus jeune que les femmes.



Les 51-60 ans sont les plus représentés avec 33,56%.

Les + de 61 ans ne représentent que 6.43%. Les + de 58 ans : 66. Les + de 60 ans : 50 dont 4 cadres

Nombre de salariés/établissement/genre au 31.12.25

	Langogne		Val		Pradelles		Ardennes	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Moins de 20 ans						1		
de 20ans à 30 ans	5	3	2	5	1	7	1	
de 31 ans à 40 ans	4	7	2	11	1	10		1
de 41 ans à 50 ans	5	6	1	5	1	7	2	
de 51 ans à 60 ans	8	11	5	8	4	12		3
61 ans et plus	1	1						
TOTAL	23	28	10	29	7	37	3	4
TOTAUX	51		39		44		7	

	Boisset		DG		Montfaucon		Rosières	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Moins de 20 ans								
de 20ans à 30 ans	3	3		2	2	4	2	12
de 31 ans à 40 ans	2	4	1	2	2	4	3	13
de 41 ans à 50 ans	2	8		2	1	9	3	8
de 51 ans à 60 ans	2	7	2	5	3	10	2	4
61 ans et plus		1	1	1		2	2	2
TOTAL	9	23	4	12	8	29	12	39
TOTAUX	32		16		37		51	

	Auroux		EHPAD		Saint Alban		RA St Alban		Cuisine Centrale	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES		
Moins de 20 ans										
de 20ans à 30 ans	6		1	3	4	5			5	1
de 31 ans à 40 ans	5	6	1		4	8		2	2	4
de 41 ans à 50 ans	4	10	1	3	3	11			1	2
de 51 ans à 60 ans	6	9	2	8	9	19		1	5	5
61 ans et plus	3	4	1	4		4		1	1	
TOTAL	24	29	6	18	20	47		4	14	12
TOTAUX	53		24		67		4		26	

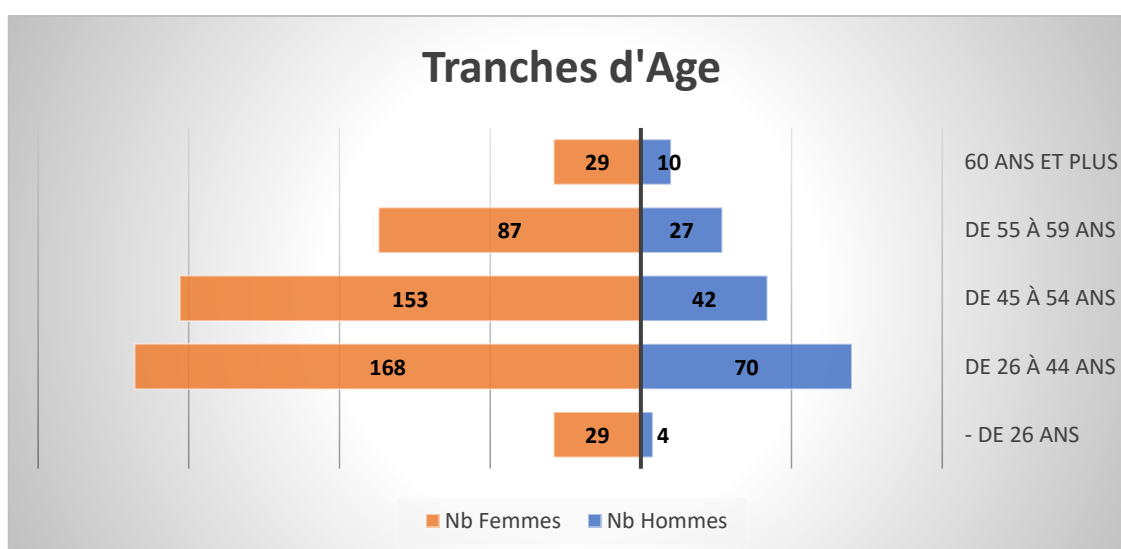
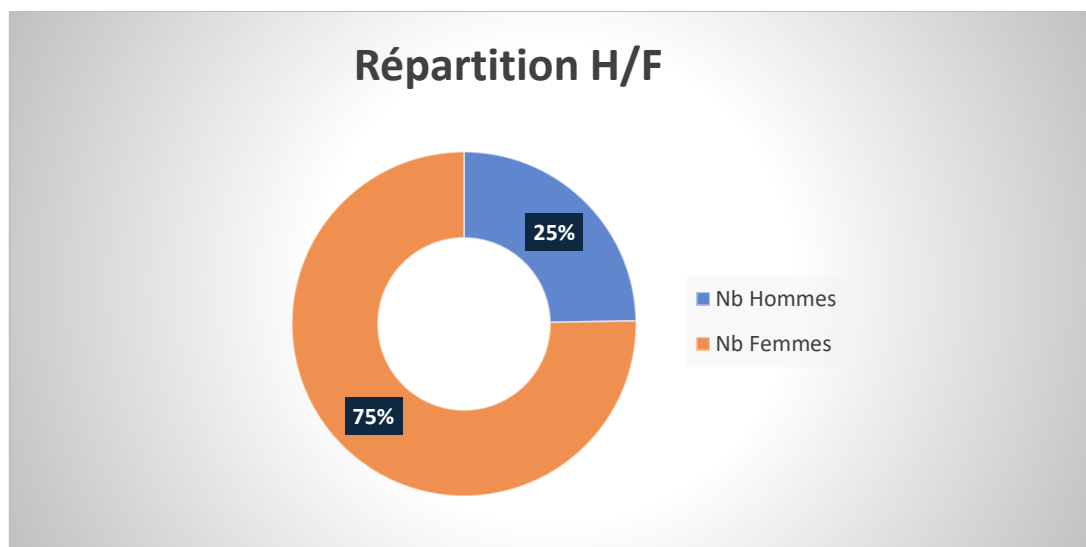
Professions représentées

Métiers	Nbre	%
Logistique et technique	89	19,73%
Métiers de l'accompagnement	283	62,75%
Élève AES et AS	6	1,33%
Service admin, RH...	14	3,10%
Cadres	19	4,21%
Responsable d'accompagnement	14	3,10%
Psychologue	3	0,67%
Médecin, ergo, kiné	7	1,55%
IDE	16	3,55%

Les métiers de l'accompagnement représentent 62,75% des emplois.

La formation des professionnels

619 professionnels ont été formés en 2025



Top 10 des formations en 2025

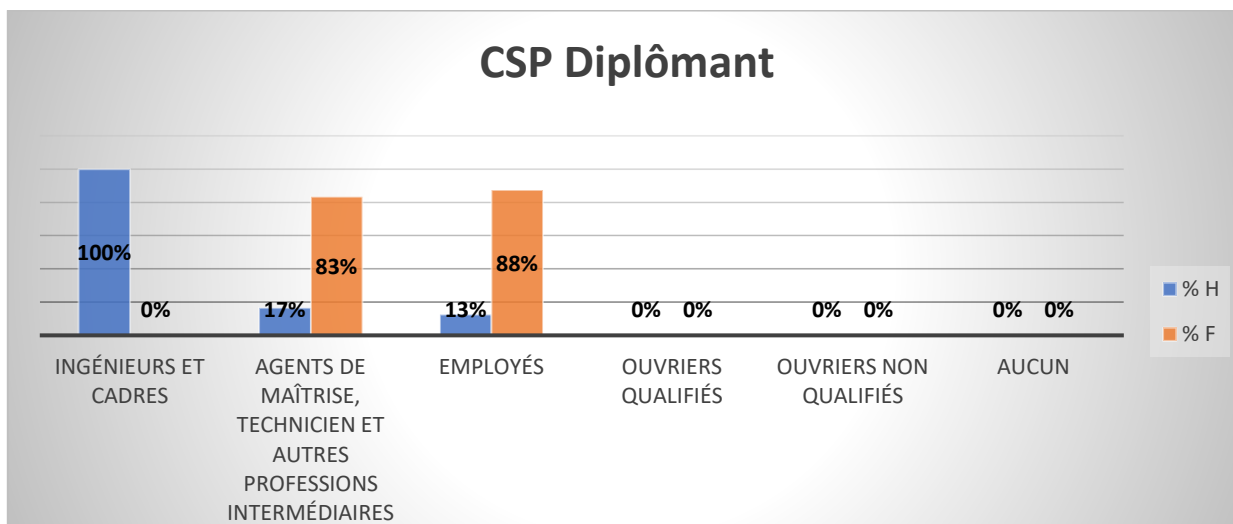
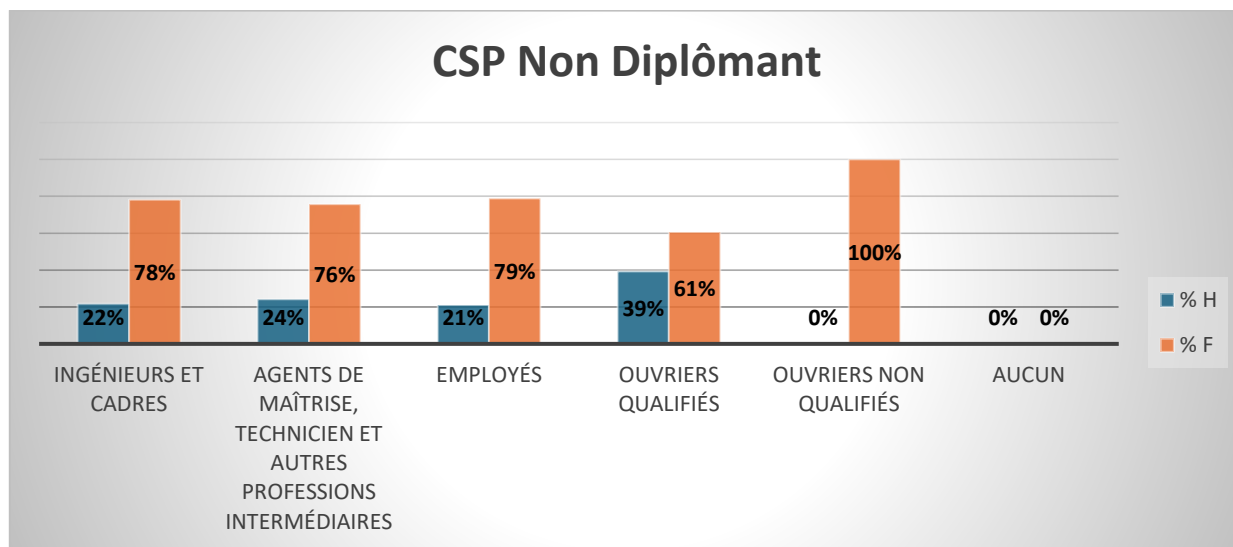
2025	Non Diplômant
Libellé Action	Nb actions
Sécurité et surveillance des locaux (évacuation, incendie, fluides médicaux, gardiennage)	12
FSST (Formation de sauvetage secourisme du travail)	6
ETHIQUE, DEONTOLOGIE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET EDUCATIVE	6
AIDE SOCIALE ET RELATION AVEC LES FAMILLES	6
Accompagnement en fin de vie, soins palliatifs	3
Accueil des urgences médicales et paramédicales	2
AFPS (Attestation de formation aux premiers secours)	2
Hygiène alimentaire	2
Handicaps physiques et/ou sensoriels	2
Applications informatiques (logiciels, progiciels) liées à la gestion	2

2025	Diplômant
Libellé Action	Nb actions
DEAES (Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social)	7
(DEAS) Diplôme d'état d'aide-soignant	2
DEI (Diplôme d'état d'infirmier)	1
Autres diplômes de gestion, management, organisation et projet niveau 1 (DESS, Master 2...)	1
Autres diplômes de pédagogie (DU...)	1

2025 a été marquée par la mise en œuvre :

- De la VAE inversée pour 4 salariés inscrits dans le diplôme d'AES.
- De la formation Référent Bienveillance-Fin de vie

Répartition des formations diplômantes et non diplômantes



IV. Rapport de gestion

Rapport moral - Rapport d'activités – Rapport de gestion 2025

L'exercice 2025 s'inscrit dans une dynamique de retour à l'équilibre engagée depuis plusieurs années, malgré un contexte économique contraint.

1. Produits de l'exercice

Les produits d'exploitation s'élèvent à environ **31,7 M€ en 2025**, contre **29,9 M€ en 2024**, soit une progression de l'ordre de **+6 %**.

Les produits de tarification représentent la part principale, avec **26,95 M€**, en hausse de près de **4 %**.

À ces recettes s'ajoutent :

- Des prestations (repas, buanderie, accompagnement),
- Les loyers (notamment MARPA),
- Les produits annexes (séjours, ventes d'électricité),
- Ainsi que des produits financiers significatifs liés aux placements.

2. Dépenses de l'exercice

Les dépenses d'exploitation atteignent **environ 30,8 M€**, en diminution de **3,3 %** par rapport à 2024.

Cette évolution s'explique notamment par :

- Une **maîtrise de la masse salariale** :
 - Salaires : -7,18 %
 - Charges sociales : -2,46 %
- Une gestion rigoureuse des remplacements
- Une adaptation des effectifs aux besoins réels des établissements

En revanche :

- Les **amortissements progressent (+8,6 %)** du fait des investissements réalisés
- Les **charges financières diminuent légèrement (-3,75 %)**

3. Aides et dispositifs spécifiques

L'association bénéficie du dispositif **ZRR**, représentant :

- **464 322 € en 2025**, contre 493 990 € en 2024 (soit une baisse de 6,38 %)

Ces aides demeurent un levier essentiel pour l'équilibre financier, en allégeant les charges de personnel.

4. Résultat de l'exercice

Le résultat global de l'association s'élève à : **+ 250 737 € en 2025**

Ce résultat positif confirme :

- Le retour à l'équilibre financier
- L'efficacité des mesures de gestion engagées
- L'amélioration du taux d'occupation des établissements

Cependant, sans les dispositifs d'aide (notamment ZRR), l'équilibre resterait fragile.

5. Situation financière et trésorerie

La trésorerie s'élève à : **10,37 M€ au 31 décembre 2025**, en hausse par rapport à 2024.

Elle se compose de :

- 6,6 M€ en placements financiers
- 3,5 M€ en comptes courants
- 245 k€ en livrets

Les produits financiers ont fortement progressé (**284 703 €**), contribuant positivement au résultat.

6. Investissements et structure financière

Les investissements réalisés en 2025 s'élèvent à : **8,9 M€**

Ils concernent notamment :

- Les infrastructures (cuisine, établissements)
- L'adaptation des équipements aux besoins des résidents

Parallèlement :

- Les remboursements d'emprunts se poursuivent
- La structure financière reste maîtrisée malgré un contexte de taux évolutifs

7. Effectifs

L'effectif moyen est de : **328,56 ETP en au 31 décembre 2025**, contre 349 en 2024

Cette évolution traduit :

- Un ajustement des ressources humaines, notamment à la résidence autonomie de st Alban
- Une recherche d'efficacité,
- Tout en maintenant la qualité d'accompagnement.

8. Éléments marquants de l'année

L'année 2025 a été caractérisée par :

- Un **retour à un taux d'occupation optimal**
- Une **meilleure adéquation entre besoins des résidents et moyens**
- Un travail structurant sur les **projets d'établissement**
- Une **maîtrise des charges** dans un contexte inflationniste

9. Perspectives

Malgré ce résultat positif, plusieurs points de vigilance demeurent :

- Inflation persistante (énergie, alimentation)
- Revalorisations du SMIC non compensées
- Impact durable des mesures salariales (prime Ségur)
- Contraintes budgétaires des financeurs

À court terme, une **baisse du taux du Livret A** devrait toutefois alléger les charges financières.

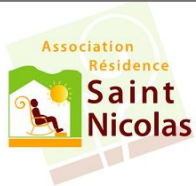
10. Conclusion

L'exercice 2025 marque :

- Un retour à l'équilibre
- Une gestion rigoureuse
- Une stabilisation de l'activité

Mais cet équilibre reste **fragile** et nécessite :

- Une vigilance constante
- Une adaptation continue aux contraintes économiques
- Et la poursuite des efforts engagés



Rapport moral - Rapport d'activités – Rapport de gestion 2025



Siège social

5 rue Félix Viallet - 48300 LANGOGNE

Tél : 04.66.46.61.54 - Mail : secretariatdg@associationstnicolas.fr

Site web : <https://www.foyerstnicolas.fr>